

Idée de projet Zone côtière – TT Sénégal

1. Titre du projet	Gestion durable des coquillages et des crevettes des îles du delta du Saloum dans un contexte de changement climatique: focus à Bétinti, Niodior, Falia, Djirnda
2. Justification climatique	Les îles Bettenty (ou Bétanti, ou Bétenty) sont situées à 250 km au sud de Dakar, sur la Petite- Côte, dans le Delta du Saloum. Cet archipel d'îles est limité au Nord par le Biomboss, à l'ouest par l'océan atlantique, à l'est par la forêt classée des îles du Saloum, et au sud par la Gambie. Ces îles font partie de la Réserve de Biosphère du Delta du Saloum (RBDS), et restent exposées aux risques côtiers, dans un contexte de changement climatique. La pêche et l'exploitation des ressources conchylicoles (mollusques) sont les principales activités exercées par les populations du Delta du Saloum. L'exploitation des mollusques et la transformation des produits halieutiques sont exercées essentiellement par les femmes. En outre, les observations sur le terrain et les études récentes ont montré une pression anthropique extrême sur les ressources halieutiques, une occupation illégale et anarchique des zones insulaires, une fragilisation des communautés des pêcheurs et une détérioration de leurs conditions d'existence (Weissenberger et al., 2016). Par exemple, dès l'année 2009, les résultats d'évaluation publiés par le CRODT (État des ressources halieutiques Sénégalaises 2009) avaient attiré l'attention sur les cymbium qui étaient en voie de surpêche et avaient recommandé une réduction des efforts de pêche. Également, il est avéré que la production des coquillages (huître, cymbium, murex...) est anéantie par l'acidification des eaux engendrée par la séquestration du carbone par les océans. Par ailleurs, dans le cadre du projet uni-lead la dynamique multidécennale du littoral affiche une érosion sur l'ensemble du linéaire côtier de Bettenty, avec des taux variant de -0.16 à -3.05 m/an. L'application de la loi de BRUUN (1962) montre que le littoral de Bettenty reculerait de - 88.47 m à l'horizon 2026, ce qui équivaut à un taux d'érosion de -2.46 m/an. En termes de submersion marine, les études montrent différents niveaux de submersion marine à l'horizon 2060: 4,31, 5,46, 5,71 et 7,91 m, selon la hauteur de la tempête de référence. Ces niveaux de submersion marine auraient des impacts environnementaux et socio- économiques potentiels d'ampleur variables tels que : ● destruction d'habitats humains ● destruction de quelques zones de culture ● pertes de central électrique ● pertes de biodiversité

3. Objectifs et Résultats attendus	
3.1. Objectif général	L'objectif général de ce projet est de contribuer à la gestion et à l'exploitation durable des coquillages et des crevettes et à améliorer les revenus des acteurs notamment les pêcheurs, les mareyeurs, les femmes impliquées dans la transformation et la commercialisation et les jeunes.
3.2. Objectifs spécifiques (Outcome)	▪ Gérer durablement les coquillages et mettre en œuvre un plan d'aménagement ▪ Appuyer la recherche et renforcer les connaissances sur les coquillages et les crevettes ▪ Coordonner et gérer le projet
3.3. Résultats attendus (Outputs)	▪ Les coquillages sont gérés durablement, et un plan d'aménagement est mis en œuvre ▪ La recherche est appuyée, et les connaissances sur les coquillages et les crevettes sont renforcées ▪ Le projet est coordonné et géré
4. Alignement avec les priorités nationales et sectorielles	▪ La transformation économique et environnementale du Sénégal se poursuit avec la Vision Sénégal 2050 qui est le référentiel des politiques publiques à cet effet le secteur de la pêche et l'aquaculture est ciblé comme pilier de développement local pour la souveraineté alimentaire en protéines animales ; ▪ alignement avec la CDN, le PNA-pêche, les Plans Locaux d'Adaptation au CC (PLACC) ; la Lettre de Politique Sectorielle du Développement de la Pêche et de l'Aquaculture (LPSDPA) qui promeut -la gestion durable des ressources marines et côtières et leurs exploitations rationnelles -le développement de l'aquaculture; -la valorisation de la production halieutique; -la modernisation de la marine marchande ;
5. Réponses aux critères d'investissement climatique (utilisée les 6 critères du FVC)	Ce projet s'aligne avec les critères du FVC notamment en augmentant les moyens de subsistance des personnes et des communautés vulnérables via une gestion durable des écosystèmes et services écosystémiques fournis par les océans. Par conséquent cela va augmenter la résilience des communautés côtières

	Le projet est cohérent avec les priorités des politiques du pays à savoir le PNA-pêche, les PLACC Par ailleurs, l'exploitation des coquillages concerne beaucoup les femmes donc la mise en œuvre du projet diminuera la vulnérabilité des femmes. Enfin, le projet va permettre de renforcer la capacité des institutions locales telles que les CLPA
6. Proposition d'arrangement institutionnel	Comité de pilotage (CSE, UCAD, UAM, DA, DCCTEVF) UGP : CSE, UCAD, DPM, DCCTEVF, CLPA EA : CSE EE : CSE, UCDA, DPM Partenaires de mise en œuvre : UCAD, DPM, UAM, CLPA, les bénéficiaires finaux (e.g femmes transformatrices)
7. Groupes cibles	L'exploitation des coquillages (Cymbium, Huître Murex) et des crevettes au Sénégal constituent une importante source de revenu pour les populations. Les groupes cibles sont : les femmes transformatrices les pêcheurs (jeunes, adultes et vieux), les mareyeurs et les Comités Locaux de Pêche Artisanal (CLPA)
8. Bénéficiaires finaux	Femmes transformatrices et les agents des CLPA
9. Durée de la mise en œuvre	5 années
10. Localisation	Îles Bétinty au niveau du delta du Saloum
11. Coût total	15 000 Dollars Américains